



COMMUNIQUE DE PRESSE

Les droits audiovisuels France de Roland-Garros attribués à France Télévisions et à Amazon

Paris, le 25 juillet 2019

Les droits audiovisuels de Roland-Garros en France, pour les années 2021, 2022 et 2023, ont été attribués à France Télévisions pour le Lot 1, comprenant tous les matches du tournoi, à l'exception de ceux disputés sur le court Simonne-Mathieu et en sessions de soirée, et à Amazon pour le Lot 2, incluant les matches joués sur le court Simonne-Mathieu et en sessions de soirée sur le court Philippe-Chatrier. Les demi-finales et finales seront co-diffusées.*

La FFT se réjouit que le montant des droits de diffusion soit en hausse et l'exposition du tournoi améliorée. Les revenus perçus, en moyenne annuelle, pour la période 2021-2023 augmenteront de plus de 25% par rapport à la moyenne des trois dernières années. Pour mémoire, les revenus de Roland-Garros permettent à la FFT de financer la promotion et le développement du tennis en France.

La FFT se félicite de la poursuite du partenariat historique avec le Groupe France Télévisions, qui permettra une exposition sur les chaînes de télévision en clair encore plus importante que les années passées. En effet, la diffusion des matches par le service public du Lot 1 démarrera dès 11 heures sur France 5 ou France 4 et se poursuivra sur France 2 à partir de 14 heures.

La FFT a conçu cet Appel à Candidatures de façon innovante pour adapter les modes de diffusion de Roland-Garros aux évolutions de consommation des médias et ainsi atteindre un nouveau public. Aussi la FFT se réjouit-elle de l'attribution du Lot 2 à Amazon. Ce nouveau partenaire est d'ores et déjà engagé dans la diffusion du tennis avec les droits acquis en Grande-Bretagne (US Open, Masters 1000 / ATP 500, et circuit WTA). La plateforme « Prime video » sera largement accessible aux fans de tennis à un prix d'accès modéré.

Par ailleurs, la FFT produira à l'avenir les images du tournoi, avec une exigence de qualité répondant aux attentes des 2 diffuseurs sur le marché français ainsi qu'à celles des 151 diffuseurs internationaux.

Enfin, la FFT tient à remercier son partenaire historique Eurosport d'avoir apporté son expertise pendant 27 ans à la diffusion en France de Roland-Garros et de poursuivre cette diffusion avec talent en Europe.

***Lot 1 – L'Essentiel**

Le Lot 1 comprend le droit d'exploiter :

- En exclusivité et en Direct : tous les Matches de chaque Journée à l'exception (i) des Matches joués sur le court Simonne-Mathieu et (ii) des Matches joués lors des sessions de soirée et (iii) des Matches partagés en co-diffusion avec l'Attributaire du Lot 2 tels que visés à l'alinéa ci-après ;
- En co-diffusion avec l'Attributaire du Lot 2 et en Direct : les Qualifications, les demi-finales et finales de la Compétition Principale, de la Compétition Double Messieurs, de la Compétition Double Dames et la finale de la Compétition Double Mixte quels que soient le Court et l'heure où ces Matches auront lieu.

Le Lot 1 comprend également le droit d'exploiter les Magazines suivants :

- Du début de la semaine 1 du Tournoi jusqu'aux quarts de finale de la Compétition Principale inclus, pour chaque Journée, un (1) Magazine de début de Journée, et un (1) Magazine de fin de Journée ; et
- A partir des demi-finales de la Compétition Principale, deux (2) Magazines quotidiens.

Lot 2 – L'Évènementiel

Le Lot 2 comprend le droit d'exploiter :

- En exclusivité et en Direct : tous les Matches de chaque Journée joués (i) sur le court Simonne-Mathieu, (ii) lors des sessions de soirée (qui débutent le lundi de la semaine 2 du Tournoi et s'achèvent le mercredi de la semaine 3 du Tournoi et incluent deux quarts de finale de la Compétition Principale) ; et
- En co-diffusion avec l'Attributaire du Lot 1 et en Direct : les Qualifications, les demi-finales et finales de la Compétition Principale, de la Compétition Double Messieurs, de la Compétition Double Dames et la finale de la Compétition Double Mixte quels que soient le Court et l'heure où ces Matches auront lieu.

Le Lot 2 comprend également le droit d'exploiter les Magazines suivants :

- Du début de la semaine 1 du Tournoi jusqu'aux quarts de finale de la Compétition Principale inclus, un (1) mini Magazine pour chaque Journée ;
- Du début de la Compétition Principale jusqu'aux quarts de finale inclus, pour chaque Journée, un (1) Magazine de lancement de chaque session de soirée;
- A partir des demi-finales de la Compétition Principale, deux (2) Magazines quotidiens.

Contact presse :

Emmanuelle LEONETTI

Tél. : 01 47 43 56 37 – mleonetti@fft.fr

La Fédération Française de Tennis